

Chiffrer son projet projet d'installation agricole

Formation certifiante N° RS 7135

Objectifs

Être capable de comprendre les outils de gestion et commencer à réaliser son prévisionnel : budgets de trésorerie, bilans/plan de financement et compte de résultats prévisionnel

Enjeux

Etre pleinement acteur de son installation et renforcer sa résilience une fois installé.e.
Acquérir toutes les clés pour argumenter de la viabilité économique de leur projet auprès de professionnels et faire des choix éclairés.

Pré-requis

Avoir un projet agricole

Contenu

J1 :

matin : Apprendre et partager le vocabulaire de la comptabilité/gestion.
après-midi : Savoir construire un bilan et un compte de résultat prévisionnel avec ses propres chiffres.

J2 :

matin : Être capable de comprendre la construction des budgets de trésorerie prévisionnels et d'en réaliser un avec ses propres chiffres.
après-midi : Prendre en compte la fiscalité et le social dans son chiffrage ainsi que les financements possibles.

J3 :

S'approprier des indicateurs économiques et de gestion. Savoir analyser son prévisionnel (compte de résultat et bilan).

En fin de formation, une attestation de formation sera remise à chaque stagiaire.

Dates, lieux et intervenants

07 mai 2026 09:00 - 17:00 (7hrs)	07000 Privas
13 mai 2026 09:00 - 17:00 (7hrs)	07000 Privas
21 mai 2026 09:00 - 17:00 (7hrs)	07000 Privas

Eve Saymard, accompagnatrice de porteur.euse.s de projets agricoles à l'ADDEAR 07

Financier(s)



Bulletin d'inscription

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

Infos complémentaires



Durée de la formation 3 jour(s)
Date limite d'inscription 20/08/2026

Tarifs

gratuit pour les agriculteurs éligibles VIVEA
Tout participant doit être adhérent de l'ADDEAR07 (10€). Nous contacter pour discuter des modalités de financement.

Plus de renseignements

Responsable de stage : Eve Saymard
contact@addear07.fr
ADDEAR Ardèche
4 avenue de l'Europe Unie
BP 129
07000 PRIVAS
Tel. 06 56 80 90 97

Pour réussir votre formation, notre organisme est en capacité d'adapter ses prestations aux éventuelles situations de handicap, temporaires ou permanentes. Merci de nous contacter afin d'étudier ensemble les possibilités d'adaptation. Pas d'équivalence ni de passerelles vers d'autres formations.
Débouchés : vers la création d'activité en agriculture paysanne.
Un entretien permettra de valider l'inscription.

Taux de satisfaction : 95,75%%



Modalités d'accès :

[Conditions générales de formation](#)

Courriel -----

Téléphone -----

Merci d'envoyer ce bulletin, votre chèque (si nécessaire) et votre attestation VIVEA à